309.44
B32r
v.7

Baudrillart
Hérault

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 309.44
Book B32r
Volume 7

Ja 09-20M

052

309.94
B32r
v.7

RAPPORT

SUR

L'ÉTAT INTELLECTUEL, MORAL ET MATÉRIEL
DES POPULATIONS AGRICOLES.

LES POPULATIONS DE L'HÉRAULT DANS LE PRÉSENT.

I

Aperçu général. — Populations de la partie montagneuse, de la région des collines, du littoral. — Le lien persistant entre les campagnes et les villes. — La manufacture rurale. — La solidarité de l'agriculture dans l'Hérault avec l'industrie et le commerce. — Montpellier : les efforts de la science tournés vers l'agriculture. — L'instruction agricole et l'École d'agriculture de Montpellier. — L'instruction primaire.

Il est peu de départements qui présentent autant d'intérêt que le département de l'Hérault, tant par la nature spéciale que par l'importance de sa richesse agricole. La production principale à laquelle il est voué par son sol et par son climat, la culture de la vigne, exerce sur les habitudes et le régime de vie des habitants une influence qui mérite particulièrement d'être signalée. L'action exercée par l'homme sur la culture ne paraît non plus nulle part davantage. L'agriculture ici sort entièrement de ses routines, pour réaliser, au moins en ce qui touche la production viticole, tous les perfectionnements dont elle est capable. Mais, ce qui en fait le trait caractéristique, c'est que plus que nulle part ailleurs, elle ne participe du mou-

1891
D27576

vement de l'industrie et du commerce. Elle en présente les fluctuations souvent excessives. L'état moral ne s'en ressent pas moins que la situation économique. L'intelligence est incessamment mise en jeu par la nécessité d'une lutte, où il s'agit de combattre avec succès les fléaux de la nature. Pour triompher d'ennemis difficiles à saisir et à vaincre, comme l'oïdium et surtout le phylloxéra, le génie des habitants a dû recourir à deux moyens qui dépendent de l'homme : l'un est l'énergie persévérante, l'autre, l'emploi de la science, arme de combat qu'il fallait apprendre à manier, mais qui finalement, après une période d'essais laborieux, n'a plus guère eu à constater que des victoires.

Ce n'est pas que l'Hérault présente partout la prédominance de la viticulture. On y distingue trois régions auxquelles correspondent autant de sortes de populations différentes. Ce sont la partie montagneuse, la région dite des collines et le littoral. L'industrie rencontre les aliments qui lui permettent de vivre et de se développer dans les montagnes des Cévennes, avec les mines de fer et les importants gisements houilliers, qui sont renfermés dans leurs flancs. La culture n'y trouve sa place que d'une manière insuffisante et inégale. La végétation existe à peine sur les monts déchirés qui bornent au sud Saint-Pons et Olargues. Dans le pittoresque bassin de la Cesse, le large lit pierreux de cette rivière est à sec pendant huit ou dix mois de l'année. Le site étrange et fantastique auquel on a donné le nom de *Minervais*, parce qu'un religieux effroi le consacra, dit-on, jadis à la déesse Minerve, ne présente aux yeux que des rochers à pic et les traînées de cailloux de ses torrents. La stérilité est la même dans le chaînon des Cévennes qu'on nomme l'Escandorgue, et on ne rencontre guère entre Bédarieux et Clermont que des schistes, des lias et le calcaire accompagné de manifestations volcaniques, partant, peu de population. Si, dans la partie des montagnes qui porte le nom de *Garrigues,* on remarque

une grande abondance de chênes verts et de divers arbustes, la nudité établit en quelque sorte son empire sur le vaste plateau de 60,000 hectares, qui forme le rebord méridional du Larzac, où s'étale le causse avec tout ce qu'il a de sauvage, sauf dans les fonds où un peu d'humus s'est amassé à la longue. Dans ce désert sans eau, sans herbe, sans végétation arbustive, règne une température froide ou torride, suivant l'heure et le jour. Les ruisseaux y glissent sans s'y arrêter, et vont rejaillir en magnifiques fontaines, comme celle de la Vis, où l'Hérault a son origine. Telle est la partie montagneuse, où le sol cultivable ne s'étend guère un peu que dans les pâturages de la Montagne-Noire.

Bien différente est au point de vue de la population et de la culture la région des collines, qui commence à Saint-Guilhem. Elle nous rend l'aspect de la richesse agricole et les populations y réapparaissent plus ou moins groupées. C'est là que s'accuse la nature éminemment viticole du pays. En effet, toute la partie du département, située entre les Cévennes et la mer, la basse vallée de l'Orb, et les collines des arrondissements de Béziers et de Montpellier, n'est pour ainsi dire qu'un immense vignoble, où se mêlent l'olivier et le mûrier, et les arbres fruitiers d'espèces variées. C'est le centre, le cœur même de la richesse de l'Hérault. C'est sur cette partie que nous aurons lieu d'insister tout à l'heure.

Mais nous devions d'abord nous acquitter, pour n'y plus revenir, envers la région du littoral, qui prête à quelques observations au point de vue de nos études, ne fût-ce que par les desiderata qu'elle présente. L'Hérault a 90 ou 100 kilomètres de côtes sablonneuses, qui commencent au sud-ouest. Le voisinage de la mer et les étangs, dont plusieurs sont très considérables, comme ceux de Thau et de Leucate, déterminent le genre d'existence des populations, qui se partagent entre l'agriculture et la pêche. L'étang de Thau fait partie du domaine public ; affranchi de

toute servitude de propriété et de pêche, il livre annuellement au commerce pour une valeur d'un million de francs en poissons et en coquillages. C'est un produit qui ne représente pas moins de 140 francs par hectare. Quels que soient ces avantages, la situation de ces populations du littoral est trop souvent défectueuse à plus d'un point de vue, et il ne serait pas impossible de l'améliorer, ainsi que les conditions du sol dont elle dépend. Nous ne pouvons que faire allusion ici à des travaux d'art qui y contribueraient avec efficacité. On a beaucoup parlé des projets d'ingénieurs, destinés à approfondir les canaux de navigation et à emplir les étangs inutiles, à l'aide des rivières et des roubines, dirigées à volonté dans les divers compartiments des fonds à conquérir. Ces travaux ne sont pas tous d'ailleurs à l'état de projets, et les habitants ont déjà recueilli les avantages d'un certain nombre de ces améliorations. Bornons-nous à rappeler, près de Narbonne, des bas-fonds, tantôt couverts d'efflorescences salines, tantôt inondés par les eaux saumâtres, complètement dessalés et changés en campagnes des plus fécondes ; aux environs de Vic, des tentatives du même genre faites avec un succès moindre, mais suffisant pour montrer que tous les anciens golfes pourraient être transformés en polders ; un autre étang, assaini par le renouvellement de la masse liquide, moyennant de larges portes d'entrée, donnant accès à l'eau de la Méditerranée, etc. Les mêmes procédés d'assainissement pourraient être appliqués à d'autres étangs comme celui de Frontignan. Nous n'avons signalé ces travaux qui présentent un côté technique, que par rapport à la destinée des populations, lesquelles ont un immense intérêt à voir augmenter les espaces cultivés, par la diminution de la quantité de sel contenu dans la terre, qui fait obstacle à la végétation. Leur intérêt est plus grand encore à ce que leur santé et leur vie soient mises à l'abri des causes d'une insalubrité permanente. Les populations de la zône basse du littoral

meurent en effet dans des proportions effrayantes. D'après une étude plus d'une fois citée de M. Régy sur l'assainissement du littoral méditerranéen du département de l'Hérault, le « déficit d'âge moyen », pour parler le langage de la statistique, c'est-à-dire la perte de vie causée par l'insalubrité des étangs, s'élève à 10, à 15 et même à plus de dix-neuf années, dans certains villages du département de l'Hérault, comparés au reste de la France. La moitié des habitants meurent avant l'âge de dix ans à Vic (canton de Frontignan), à Capestang, à Villeneuve-lès-Maguelonne, plus de la moitié à Mireval, à Vias (canton d'Agde). Tels étaient du moins les résultats de la statistique, il y a peu d'années. Tous les étangs ne produisent pas les mêmes effets meurtriers. Ceux dont l'eau est profonde de plus d'un mètre, n'exposant pas à l'air les détritus corrompus des bas-fonds et conservant la température relativement peu élevée, n'ont pas les mêmes inconvénients. Des villes riveraines de l'étang de Thau, comme Balarue, Bouzigues, Mèze, Marseillan, ont une mortalité à peine supérieure à celle de la moyenne de la France. Mais ces remarques n'infirment pas la portée des remarques précédentes et des vœux que nous formons pour porter remède, autant que possible, à l'état défectueux de ces populations du littoral, qui pourraient faire de leur courage un meilleur emploi que celui d'une passive résignation (1).

Occupons-nous maintenant des populations, à proprement parler agricoles, qui forment la majorité des habitants. Nous croyons même devoir remarquer que les populations industrielles en diffèrent généralement d'une manière moins profonde qu'ailleurs. L'agriculture et l'in-

(1) On lira avec fruit sur le dessèchement des marais, dans le Languedoc, comme dans la Provence, l'intéressante historique contenue dans le livre de M. le comte de Dienne : *Histoire du dessèchement des lacs et marais.* (1 vol. in-8°, lib. Guillaumin).

dustrie présentent dans l'Hérault certains points de contact et moins de contrastes que dans les vastes centres manufacturiers de quelques autres départements. Dans la plupart des villes de fabrique on se sent presque toujours près de la campagne ; elles s'encadrent elles-mêmes dans un milieu de plaines ou de montagnes, et la fumée des manufactures y dérobe rarement la vue du ciel. Le soir, quand la tâche est finie, il est fréquent de voir l'ouvrier de fabrique aller visiter son carré de vignes, respirer l'air des champs où il a sa famille, et chaque dimanche retourner au village. La fabrication du drap, qui occupe dans l'Hérault la principale place, se ressent encore de ses origines rurales. C'est la vie pastorale qui a fait naître dans la montagne l'art de filer et de tisser la laine, et les chutes d'eau ont fourni les premiers moteurs à une industrie plus avancée. Il semble aujourd'hui même que les transitions sont ménagées entre la campagne et la ville. Jusque sur la crête de montagnes naguère stériles et dénudées, on aperçoit, aux approches des villes de fabrique, une parure d'arbres et de végétation. Un amphithéâtre de montagnes inégalement boisées domine Lodève, bâtie dans un fond. Ici la ville et la campagne se sont développées et ont prospéré l'une par l'autre. Les troupeaux ont donné la laine à l'industrie, et celle-ci en a multiplié l'élevage au profit de la population rurale. Ces analogies, cette solidarité plus ou moins complète de la partie industrielle et de la partie agricole, on les retrouverait à Bédarieux, à Clermont-l'Hérault, et nulle part ailleurs plus qu'à Villeneuvette. La colonie ouvrière qui y travaille semble n'être qu'un rameau détaché de la population rurale. Aussi en parlerai-je avec quelque détail. On ne peut s'empêcher de se dire qu'il a fallu un milieu bien différent de celui où s'agitent les passions des cités manufacturières pour maintenir depuis Colbert l'esprit de tradition qu'on remarque à un si haut degré dans cet établissement de Villeneuvette, qui

joint à la fabrication des draps de troupe des commandes faites par des particuliers. Grâce à ce fond permanent d'habitudes solides, Villeneuvette réalise le type fortement mis en relief de ce qu'on nomme le *patronat*, c'est-à-dire d'une sorte de gouvernement paternel. L'esprit de tradition qui a rendu ce régime possible, se montre sous toutes les formes dans cette manufacture située en pleine campagne, dont la direction est restée entre les mains d'une même famille, la famille *Maistre*, depuis 1792. C'est le même fond étranger à l'instabilité habituelle des classes ouvrières qui s'atteste par la persévérance des ouvriers à travailler dans la même usine pendant toute leur vie et souvent de père en fils ou de mère en fille, caractères qu'on ne saurait séparer de l'esprit chrétien qui règne chez les maîtres et chez la plupart des ouvriers. Cette transmission des croyances et des pratiques religieuses s'est d'ailleurs produit ici d'autant plus que la majorité du personnel travaillant est représentée par des femmes; elles figurent pour trois cents employées contre cent hommes au moment où je visite la manufacture. En voyant les murs des ateliers où travaillent les jeunes filles, ornés de pieuses images, et les fleurs du mois de mai décorer les statues de la Vierge, on aurait été tenté de se croire dans quelque ferme où ces ornements se rencontrent fréquemment plutôt que dans une usine. C'est encore l'esprit chrétien s'aidant des mêmes moyens que la philanthropie de nos jours, qui inspire les soins vigilants donnés au personnel, les institutions de prévoyance qu'on y pratique, la construction de logements ouvriers dans des conditions satisfaisantes au double point de vue matériel et moral. Pour arriver à ces résultats, quelques sacrifices ont été demandés à l'ouvrier, mais la direction n'a pas ménagé les siens. Si rien ne sent la contrainte, malgré les remparts, les fossés et les herses qui, depuis le temps de Colbert, entourent la fabrique et la petite commune presque confondue avec elle, si l'ouvrier

est libre d'entrer et de sortir comme il veut, l'administration de la fabrique, qui dirige aussi la petite commune par le conseil municipal issue de son sein, a soin d'en éloigner autant que possible les éléments corrupteurs et surtout les mauvais cabarets. L'ouvrier trouve sans se déranger les vivres à des prix aussi peu élevés que possible. Il y reçoit aussi l'instruction, dès longtemps obligatoire, et l'assistance distribuée avec discernement. On peut dire enfin que si, dans cette espèce de phalanstère, très différent toutefois par la régularité des mœurs de celui dont Fourier s'est plu à tracer le modèle, le travail n'a pas tout l'attrait que voulait lui donner le célèbre réformateur, il est loin de manquer d'intérêt. J'ai pu constater que les ouvriers qui s'y livrent, hommes et femmes, ont le sentiment de la dignité qui s'y attache, jusqu'à envisager presque comme une honte de ne pouvoir plus travailler. J'avais l'occasion d'en juger, en entendant une pauvre vieille femme occupée dans l'usine depuis cinquante ans, énumérer avec fierté les travaux successifs auxquels elle avait pris part, la filature, le tissage, les petits ateliers, et ajouter qu'elle travaillait encore et gagnait son pain. Elle le croyait du moins, et c'était un trait de charité que de le lui laisser croire. Ailleurs c'était un vieillard qui était hors d'état de se livrer à aucune besogne utile. Nous lui demandâmes pourquoi il semblait se dérober. « Bah ! dit-il, quand on ne travaille plus, on se cache ! »

On nous pardonnera d'avoir insisté plus que nous n'avons coutume de le faire sur ce qui peut paraître un simple épisode. Nous ne croyons pas pourtant que ce soit un pur hors-d'œuvre. Villeneuvette est une exception, nous le voulons bien, et une exception qui ne se produirait pas aujourd'hui ; mais c'est aussi la preuve d'un état moral qui s'est longtemps maintenu dans la population à travers la diversité des travaux.

La solidarité de l'agriculture, de l'industrie et du com-

merce, ces branches souvent ailleurs absolument séparées et rivales, est à tous égards un des traits distinctifs de ces populations dans la partie la plus aisée. Le grand viticulteur, et même le moyen, réunit en lui ces fonctions. A Montpellier on constate que toutes les préoccupations sont agricoles. Cela tient à ce que la fortune des riches habitants est attachée non à une industrie, mais à la culture de la vigne et au commerce du vin. Dans ce grand centre où tout prend un caractère intellectuel, des savants, animés par le seul stimulant de la découverte et le souci du bien public, ne cessent pas de prêter leur concours désintéressé à ces intérêts qui se lient à leurs travaux. Que n'a pas fait la Faculté des sciences par ses recherches pour améliorer le sort des populations agricoles! Combien de chimistes éminents, de savants botanistes ont consacré leurs veilles au perfectionnement des cultures ; combien de naturalistes se sont adonnés à l'étude des insectes destructeurs, dont les ravages se sont soldés par des milliards! La même Faculté a prêté plusieurs de ses membres à la *Société d'agriculture*. Cette Société de première importance a une durée plus que séculaire. Elle n'a pas cessé un instant d'être sur la brèche depuis l'invasion de divers fléaux qui ont fait périr une si grande partie des vignes du Midi. Ses investigations se sont portées tour à tour sur le phylloxéra et sur les remèdes dont l'emploi normal a été longtemps si difficile à déterminer. Les Comices agricoles, celui de Béziers en particulier, ont déployé, de leur côté, une infatigable activité. La presse agricole prend à ce mouvement une part dont on aurait peine à trouver l'analogue dans un autre département. Je n'hésite pas à nommer des journaux comme le *Progrès agricole et viticole de Montpellier*, et comme le *Messager agricole* de M. le docteur Cazalis, qui appartiennent en quelque sorte à la science, et qu'on pourrait assimiler à des chaires d'agriculture constamment ouvertes et suivies par des milliers d'auditeurs. On ne sau-

rait compter les livres et surtout les brochures que les questions agricoles font éclore.

Comment oublier enfin qu'on trouve aux portes de Montpellier même, à la Gaillarde, la grande école nationale d'agriculture qui répand sur tout le Midi de la France un enseignement à la fois scientifique et pratique représenté par une élite de professeurs. Le directeur lui-même, M. Foex, a marqué sa place par un des travaux les plus complets qui existent sur la viticulture. Presque toutes les nouvelles expériences ont lieu sur le territoire annexé de l'École de la Gaillarde. Les belles collections qui y sont rassemblées ont été louées par les juges les plus compétents. Elles ne cessent jamais d'être mises en œuvre. Ainsi d'ailleurs que je l'ai montré par les exemples de Grandjouan et de Grignon, nos deux grandes écoles nationales avec celle de Montpellier, les matières du cours comprennent toutes les connaissances qui intéressent directement l'agriculture ou qui viennent y aboutir. Elles forment une véritable encyclopédie. On accuserait à tort un tel programme d'être trop vaste. L'agriculture, telle que l'a faite un progrès qu'on peut regarder comme récent, offre les points de contact les plus nouveaux et les plus immédiats avec la plupart des sciences physiques, et ne saurait éviter toute connexité avec l'économie politique et la législation. Un tel enseignement ne convient évidemment qu'à une élite, mais cette élite, il n'est pas moins indispensable de la former dans cette carrière que dans les autres. L'avenir de notre pays y est intéressé. On évite, avec raison, à l'École de Montpellier, de faire de purs théoriciens, on y développe l'enseignement technique et on y reste constamment en face du théâtre des espérances, mais on se propose aussi de former des hommes éclairés sur toutes les parties d'un art extrêmement compliqué. C'est à cette élite fortement et sagement préposée qu'il appartiendra de plus en plus d'entraîner à sa suite dans le Midi le

mouvement agricole, communiqué à ceux que leur condition plus modeste force à se tenir à un rang inférieur. Nos écoles nationales répondent à cet objet, sans prétendre atteindre au niveau marqué par l'enseignement de l'Institut agronomique de Paris, qui constitue le plus haut degré de l'enseignement supérieur. Elles conservent d'ailleurs leur caractère régional, qu'il est non moins indispensable de maintenir en présence de cette étonnante variété de sol, de climat et de production, qui fait de la France comme un abrégé de l'Europe.

Nous regrettons de ne pouvoir louer au même degré l'enseignement agricole élémentaire. Si quelques instituteurs s'en acquittent convenablement, beaucoup le négligent ou le traitent avec une sorte de froideur et se contentent de quelques représentations figurées. On oublie trop souvent que toutes les fois que cet enseignement a réussi, ce qui ne peut avoir lieu qu'en se bornant à quelques notions élémentaires, il a dû s'appliquer à un petit nombre de cultures, les plus répandues dans le pays, les plus propres à piquer la curiosité de l'enfant, et qu'il a dû se faire en face de la nature vivante. Vivante aussi doit être la parole du maître ; sinon tout se borne à des notions vagues, insuffisamment comprises et qui ne tardent pas à s'effacer de la mémoire. Le goût des choses agricoles ne peut être inspiré aux enfants que si l'instituteur en est lui-même pénétré. Or le goût trop souvent manque à ces jeunes maîtres, et je voudrais pouvoir n'appliquer ces observations qu'à ceux du Midi. Ils ont obéi à une autre vocation que la vocation agricole, et ils ont été absorbés par d'autres études. En définitive, pour les petits cultivateurs, l'enseignement agricole, réduit jusqu'à présent à l'exemple suivi de plus ou moins loin, n'existe presque pas. Les conférences agricoles, les leçons données par les professeurs départementaux exercent sans doute une influence qu'on aurait tort de dédaigner, mais jusqu'à nouvel

ordre il faut compter davantage sur le contre-coup de l'enseignement supérieur et sur les moyens de culture avancée que les Syndicats mettent entre les mains des plus modestes cultivateurs à de justes conditions de prix et avec des qualités garanties. Aucune propagande ne vaudra celle-là, et elle tend à se répandre notablement dans l'Hérault. Mais quelques connaissances réfléchies qui apprendraient à se rendre compte des opérations agricoles viendraient utilement en aide à cette éducation par la pratique.

Quant à l'instruction primaire, les populations agricoles de l'Hérault étaient encore en retard sur le reste de la France il y a quinze ans à peine. On calculait en effet que la moyenne générale de la France étant représentée, pour parler le langage de la statistique, par 12 1/2 enfants d'âge scolaire par 100 habitants, la proportion ne dépassait pas 11 pour l'Hérault, et il n'est pas besoin d'ajouter que cette infériorité était surtout imputable à la population rurale. Aujourd'hui l'Hérault dépasse la moyenne générale d'environ une unité. La persistance des idées religieuses, tout au moins dans la population rurale, se témoigne par la préférence accordée aux écoles libres et congréganistes. Du moins, il y a cinq ans environ, — on sait combien ces calculs varient par le mouvement imprimé aux laïcisations, — ces dernières écoles recevaient 5.000 garçons contre 1.500 qui fréquentaient les écoles laïques et formaient 73 pour 100 des filles. Il n'existe dans l'Hérault qu'une seule école primaire supérieure. Elle a son siège à Béziers et est jusqu'à un certain point professionnelle. Les campagnards peuvent en profiter, car on s'y exerce à des travaux manuels qu'il est possible d'utiliser dans le village comme dans la ville, mais l'agriculture n'a rien à y voir. On peut louer la municipalité de Cette d'avoir eu l'idée d'établir pour les filles des cours de coupe et d'assemblage des vêtements, et celle de Montpellier d'avoir, de son côté, encouragé certains travaux professionnels, seulement ces

exemples prouvent uniquement que la ville fait pour l'apprentissage des divers métiers ce que la campagne ne fait pas assez pour celui des travaux qui la concernent. Ils sont plutôt de nature à attirer la jeunesse vers les villes qu'à l'en détourner.

II

État moral des populations agricoles de l'Hérault. — Influence des vicissitudes de la culture de la vigne sur les mœurs des cultivateurs.

Si l'on veut caractériser avec un peu de précision l'état moral des populations agricoles, il importe de distinguer diverses catégories, selon le rang qu'elles occupent et la nature des cultures qui constituent leur occupation habituelle. J'ai esquissé d'une manière générale les qualités qui, chez ces populations méridionales, tiennent au tempérament et au climat, et indiqué leurs défauts en partie dérivés de la même source. Mais, à côté de certains traits communs, on constate les diversités pour ainsi dire régionales, comme celles qui différencient la Provence et le Languedoc, comme en outre celles qui distinguent les habitants des différentes parties d'une même province. Les populations de l'Hérault, si on s'attache à ces nuances, n'ont ni l'âpreté presque farouche de certaines régions des Pyrénées-Orientales, ni la douceur qui domine dans la population d'une partie du pays toulousain. Les mœurs ont perdu de leur violence, tout en conservant quelque rudesse dans la population agricole. On rend généralement bon témoignage de leurs habitudes de travail, de leur courage à supporter les privations, de leurs efforts pour arracher au sol les moyens de vivre. Le respect de la propriété et des contrats forme le trait le plus général, sans que cette probité se montre toujours très scrupuleuse dans les marchés. Les menues fraudes, les petits larcins ne sont pas

très rares. La cherté des plants américains, quand le paysan voyait sa vigne lui échapper, créait pour lui une tentation à laquelle il ne savait pas toujours résister. On constate aussi que le maraudage est assez fréquent à l'époque des vendanges. Disons-le, ces méfaits ont trop souvent, aux yeux des délinquants, l'excuse d'une réciprocité presque certaine. Ce côté fâcheux des mœurs rurales s'accuse davantage quand le paysan, comme cela est fréquent dans l'Hérault, fait acte de commerce, au lieu de se renfermer dans le travail purement agricole. On nous signale un genre de fraude qui, sans être non plus spécial à ces populations, y a pris un notable développement, je veux parler de la fraude trop connue qui s'exerce sur les alcools produits sous le bénéfice des bouilleurs de cru. Ils approvisionnent notoirement les débits des campagnes et en partie ceux des villes. De même les sucres destinés au sucrage des vendanges, sont souvent détournés de leur destination, pour entrer dans la consommation avec des droits réduits. Aucun appel à la moralité des populations ne saurait suffire pour détruire de tels abus. C'est à l'autorité publique qu'il appartient de les réprimer.

Le paysan de l'Hérault est demeuré à très peu d'exceptions près, fidèle à l'antique tempérance. Le peu d'excès qu'il commet sont provoqués par les jours de fête et de marché. Mais, quoique la consommation alcoolique par tête demeure représentée par un chiffre des plus modérés, on peut noter quelques cas d'alcoolisme, et une certaine augmentation dans l'usage des boissons, dérivant de l'alcool depuis que le vin, cette sauvegarde de la tempérance méridionale, est devenu plus rare. On peut espérer qu'à mesure qu'il reparaîtra sur la table des paysans, la satisfaction que donne cette boisson salubre au besoin d'excitants, aura pour effet d'éloigner ces symptômes d'un genre d'excès aussi rare dans le Midi qu'il est commun dans les régions du Nord, de l'Ouest et de l'Est de la France.

La famille rurale offre presque toujours des mœurs régulières. La femme, dévouée à ses devoirs d'intérieur, reste dans une infériorité notoire devant le mari, dont elle se regarde comme la servante, sans abdiquer sa part d'influence dans la direction des affaires. Cette infériorité de la femme est pourtant moins marquée, nous dit-on, dans l'Hérault, que dans les départements voisins, sans qu'il soit facile d'en déterminer les causes.

L'influence qu'exercent la culture de la vigne et la vente de ses produits sur l'état moral est un fait capital à signaler. Elle est d'autant plus étendue que la viticulture forme l'industrie agricole de beaucoup la principale. La culture de la vigne rend attentif et vigilant le cultivateur, tenu en haleine par les soins incessants qu'elle réclame et par la perspective des pertes certaines, souvent irréparables, qui résulteraient au bout de peu de temps, d'une exploitation négligée. En obligeant le cultivateur à exploiter lui-même, elle le force à user de la terre avec prévoyance et ménagement, et à ne pas épuiser le sol comme il arriverait souvent de le faire à un fermier. Le propriétaire, faisant valoir, trouve sur sa terre un emploi constant et rémunérateur, et, si son domaine a quelque étendue, la surveillance des travaux, le recrutement d'un personnel plus ou moins nombreux, l'entretien des chaix et de tout le matériel, la vente des produits occupent sa vie sans relâche et non sans intérêt. Où donc est le danger dans cette existence, qui paraît si saine moralement ? Il est dans l'abus même de la prospérité, dans la facilité des gains qui deviennent ou ont pu devenir exorbitants à certaines époques. Ce danger s'est fort éloigné avec les souffrances de la dernière période, mais on ne saurait nier qu'il ait été mis en relief par d'étranges excès, dans celle qui l'a précédée. Nous avons pu être tenté de croire à quelque exagération, en entendant traiter des villes de médiocre étendue, telles que Narbonne et particulièrement Béziers, comme

ayant offert pendant plusieurs années le spectacle de petites Babylones, où tous les excès s'étaient donné rendez-vous. Mais la notoriété publique ne nous a pas permis de douter de ces excès. Il n'est que trop certain qu'on a vu sur ces théâtres restreints se déployer, à un degré dont on a peine à se faire une idée, un luxe de mauvais aloi, le jeu poussé jusqu'à la frénésie, la prostitution étalant de scandaleuses toilettes, les fantaisies les plus coûteuses se donnant carrière dans l'ameublement et en tous les genres, en un mot, tout ce que peuvent enfanter d'extravagant l'amour des jouissances sensuelles et l'ostentation d'une vaniteuse prodigalité. La dure leçon de l'adversité a produit en partie ses effets ordinaires, ramené plus de calme et de modération, mais la démoralisation n'a pas entièrement disparu. On nous assure que le personnel de la galanterie est représenté, dans ces mêmes villes, par un chiffre beaucoup plus considérable que celui des agglomérations de même étendue, et que les faux ménages sont singulièrement multipliés. Si nous rappelons ces écarts et les suites qu'ils ont eus, c'est qu'il s'agit bien réellement ici d'une population qui vit des revenus de la culture, même quand elle habite la ville. Souvent, ces propriétaires, qui fréquemment appartiennent à la culture moyenne, ont à la campagne leur domicile principal, leur foyer domestique, où l'honnête ménagère continue à pratiquer les vertus d'autrefois. Cette situation exceptionnelle dans la population agricole, se rattache encore une fois à une branche de culture sujette à tous les abus, qui, à ce titre, entraîne les conséquences habituelles aux gains extraordinaires, dont l'effet est de pousser à dépenser vite et mal ce qui a été acquis dans un travail suffisant. Pour se préserver de pareils écarts, il faudrait le prévoyant calcul qui reporte sur les temps de crise les gains des bonnes années, et surtout, ce qui ne peut résulter que d'une forte éducation morale, une élévation et une distinction dans les goûts,

qu'on ne trouve pas toujours dans la moyenne de ces populations.

III

Condition économique des populations. — La classe des propriétaires. — Les avantages du faire-valoir direct. — La lutte contre le phylloxera dans l'Hérault. — Rôle et dimensions de la grande, moyenne et petite propriété. — Valeur des terres.

Le fait dominant qui caractérise la population agricole de l'Hérault, c'est le faire-valoir direct.

Les conséquences de cette prédominance du faire-valoir direct ont été inappréciables durant la longue et héroïque lutte contre le phylloxera, où l'on a pu voir tout ce dont la propriété, munie d'intelligence et de capitaux, est capable dans les circonstances les plus critiques. Il fallait mesurer l'énergie à l'étendue des pertes, rendues immenses par celle-même des terrains plantés en vignes et par la valeur du produit. Que faire et que devenir en face de ce déficit qui ne permettait guère qu'on le réparât à l'aide d'autres cultures ? On essaya des céréales sur plusieurs points du territoire. Ces essais réussirent peu. On fut généralement découragé d'en entreprendre de nouveaux. Il était difficile de multiplier beaucoup les autres productions, et l'alternative se posait entre périr presque complètement ou revenir dans de meilleures conditions à cette grande culture indigène qui, par son degré d'avancement, servait de modèle à tous les pays de grande production, non seulement en France, mais dans le reste de l'Europe et en Afrique. Il a fallu, nous n'hésitons pas à le dire, toutes les lumières, toute la vaillance, toute la constance dans l'effort de propriétaires instruits et riches pour expérimenter à leurs risques et périls les remèdes d'un emploi coûteux et d'une appropriation difficile proposés par la science. Beaucoup de sacrifices restèrent d'abord sans compensation dans ces

tâtonnements des premiers temps, où l'on hésitait et où on risquait plus d'une fois de se tromper dans les applications convenables des remèdes empruntés à la chimie (sulfure de carbone, sulfocarbonate de potassium, etc.), la submersion et le cépage américain. Chaque méthode avait ses prôneurs un peu exclusifs, sans qu'on tînt toujours compte de la diversité des circonstances. Utilisée en certains cas avec beaucoup de profit par la grande propriété, la submersion se conciliait difficilement avec l'extrême division du sol. Elle ne pouvait guère s'appliquer sur le petit nombre d'ares qui constituent bon nombre de propriétés rurales. L'action exercée par l'eau sur le sous-sol forçait à compter avec les riverains. L'association entre les propriétaires pouvait remédier à cet inconvénient du morcellement, et plusieurs y ont eu recours à une date assez récente, mais ils forment l'exception. C'est, en définitive, le faire-valoir appliqué aux trois dimensions de la propriété, grande, moyenne et petite, qui a résolu la question. Chaque remède a trouvé son emploi. L'Hérault a pu servir de modèle encore ici aux autres départements viticoles. Le rapport du directeur général de l'agriculture, M. Tisserand, sur la situation du vignoble français, indiquait de la manière suivante pour 1887 les proportions dans lesquelles ont été employés les différents remèdes destinés à combattre le fléau. 5.051 hectares ont été soumis à la submersion; 6.982 traités par la sulfure de carbone; 132 par les sulfocarbonates; 76.971 ont été replantés avec des cépages américains.

En somme, et nous tenons à bien marquer ce que nous n'avons fait qu'indiquer, le principal rôle dans la lutte contre le fléau qui a attaqué la vigne revient à la grande propriété. Seule, en effet, elle pouvait suffire aux avances exigées par l'emploi des remèdes et à ce travail dispendieux de restauration de la vigne, qui n'exige guère moins de 2.000 fr. par hectare. Ce qu'ont fait des propriétaires,

tels que MM. Bazille, Marès et plusieurs autres grands propriétaires, mériterait d'être signalé avec plus de détail. On doit remarquer aussi l'appui mutuel que se prêtèrent en ces circonstances critiques la grande et la petite propriété. Plus d'une fois les petits propriétaires reçurent des plus riches, avec les meilleurs exemples, des avances dont ils surent tirer parti, et, de son côté, la petite culture fournit à la grande une main-d'œuvre chère, il est vrai, mais excellente. Grâce à ces efforts combinés, l'Hérault arrivait à refaire une partie considérable de sa richesse viticole. Sur 200.000 hectares de vignes, il en reconstituait 80.000. Plusieurs milliers d'hectares ont été regagnés aussi, soit sur la stérilité absolue, soit sur les maigres cultures qui avaient pris la place des anciens vignobles. Mais la perte reste grande, comme on en peut juger par l'écart de ces deux chiffres : l'étendue du vignoble était de 200.000 hectares admirablement cultivés, il est réduit à 80.000! Ce chiffre atteste la vigueur de la lutte et son succès partiel dans une mesure étendue ; il ne témoigne pas moins de la ruine de plus de la moitié de l'exploitation antérieure. Pourtant ce qui subsiste suffit pour que le département ait recouvré son état de prospérité. A des plaintes amères a succédé une satisfaction assez générale qui ne craint pas de s'avouer. Rien n'aurait manqué au contentement des propriétaires de vignes sans l'effroi inspiré par la concurrence des vins d'Espagne et par celle du raisin sec. L'esprit protectionniste s'est ranimé à cette occasion. Nous n'avons pas, dans cette enquête étrangère à toute polémique, à examiner ce qu'il y avait de fondé ou d'excessif dans ces craintes. Toutefois il est difficile d'oublier que le bon marché du vin importe à la classe rurale qui en fait depuis longtemps une consommation dont on n'a qu'à se louer, et que le raisin sec a procuré aux campagnes une boisson salubre, dont l'absence serait fort regrettable. Mais la voix des propriétaires de vignes s'est fait entendre et a su se faire obéir,

et le raisin sec a dû battre en retraite devant les malédictions dont nous avons pu recueillir l'écho sur notre passage.

La distribution de la propriété, selon qu'elle est plus ou moins étendue, doit être également signalée. C'est en rapprochant ces différentes dimensions de la moyenne de la France qu'on peut s'en former l'idée la plus juste et la plus complète. Or, voici les résultats que nous fournit la statistique. Les exploitations de moins d'un hectare représentent 3, 16 0/0 de sa surface, au lieu de 2, 20, qui est le chiffre correspondant de la France entière; celles de 1 à 10 hectares, 23, 07, au lieu de 22, 93; celles de 10 à 40 hectares, 22, 90, au lieu de 29, 95; celles de plus de 40 hectares, 50, 87, au lieu de 14, 92. Mais les arrondissements de Montpellier et de Béziers, ceux de Lodève et de Saint-Pons offrent entre eux des différences sensibles. En général la classe des propriétaires est celle qui forme l'élément le plus nombreux des communes rurales. On peut la regarder comme aisée en dehors des moments de crise auxquels elle a su résister par son économie (1). A-t-elle toujours résisté aussi bien aux tentatives des époques prospères? On doit reconnaître que cette classe des petits propriétaires, ordinairement sage et rangée, n'a pas échappé constamment à ces goûts de dépense qui absorbent la part de l'épargne. Les habitudes de jeu les ont gagnés trop souvent. Malheureusement il reste toujours un mauvais levain de ces habitudes contractées dans des temps de prospérité exceptionnelle. Elles ont néanmoins, chez la plupart de ces petits cultivateurs, cédé la place aux pratiques meilleures qui forment la tradition de cette catégorie des classes rurales.

Il était inévitable que la valeur des terres subît de grandes variations après de telles épreuves. La valeur des

(1) Rapport de M. Convert sur le concours de la petite culture dans l'arrondissement de Montpellier (1888).

vignes avait diminué de moitié ou des deux tiers ; celle des terres à grain, d'un tiers, celle des marais un peu plus, celle des garrigues d'un cinquième environ. Les prix ont remonté peu à peu et ne s'éloignent pas extrêmement de ceux d'autrefois. Sur les bords de l'Orte, dans l'arrondissement de Béziers, on cite des terres exceptionnellement fertiles, valant non plantées 10,000 francs et en vignes 20,000 francs et plus. En corps de domaines, les vignobles bien constitués, d'une certaine étendue, avec des bâtiments et un cheptel convenables, peuvent se vendre maintenus dans des conditions moyennes de fertilité (récoltant de 70 à 80 hectolitres de vin par hectare), à des prix moyens de 5,000 à 7,000 fr. l'hectare.

Le produit de ces récoltes n'est pas d'ailleurs la seule ressource d'où les populations de l'Hérault tirent leur revenu. A la production des vins indigènes s'est jointe, dans de vastes proportions, la fabrication des vins artificiels, dont la ville de Cette est le centre principal, tandis que la viticulture produit surtout des vins naturels de grande consommation, Cette et Mêze fabriquent des vins de luxe : fabrication parfaitement licite, qui reçoit les encouragements des expositions universelles et qui s'étend à plusieurs sortes de vins d'Espagne, de Chypre et de diverses contrées d'Europe et d'Afrique.

Cette double production des vins indigènes et des vins artificiels alimente d'ailleurs le travail de diverses industries spéciales, et il faut compter par milliers les ouvriers occupés par les tonnelleries, par les fabriques de bouchons, de cuves, de machines à vapeur, par toutes celles, en un mot, qui se rapportent à un seul produit et à un seul commerce, auxquelles sont attachées tout entières les destinées des populations de l'Hérault.

IV

Organisation de la ferme. — Ouvriers ruraux.

Le faire-valoir direct n'implique pas toujours dans l'Hérault la résidence habituelle. Les grands propriétaires, qui tiennent la tête du mouvement agricole, n'habitent pas en général leurs domaines, mais la ville voisine, d'où ils se rendent très fréquemment sur leurs terres. Ils ont comme représentant immédiat un homme d'affaires. Mais le vrai directeur des travaux est celui qu'on nomme le *paire* (on prononce païre), dans l'arrondissement de Montpellier, *ramonet* à Béziers et dans quelques départements voisins. Le *paire* ou *ramonet* ne fait qu'exécuter les ordres de l'homme d'affaires pour les travaux et marchés. Il a spécialement pour charge la conduite de la ferme et la direction des ouvriers. Je complète les renseignements que j'ai reçus sur son rôle, par ceux que nous a donnés M. de Saporta, dans la description de grands domaines, sis près de Montpellier (1) : « D'après la règle ordinaire, le *paire* est marié ; s'il devient veuf et que le propriétaire tienne à conserver un homme des services duquel il est content, il lui paie les gages d'une ménagère suffisamment laide et mûre, qui remplit les fonctions de *maire;* mais celle-ci n'étant pas directement intéressée à une sage économie, ne s'acquitte jamais de sa tâche aussi bien que la femme du paire. — Le couple chargé de la conduite d'une ferme, se recrute parmi les agriculteurs de la région environnante... Quelques-uns des *paires*, surtout parmi les vieux, écorchent le français et ignorent l'alphabet ; ce ne sont pas toujours les plus mauvais. Naturellement, toute la jeune génération sait lire, écrire et s'expri-

(1) Le pays de la vigne, *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1891.

mer à peu près correctement, sinon sans accent. D'autres sont plus instruits encore ; nous connaissons un simple valet, fils d'un *paire*, auquel il succédera un jour, qui pourrait, tout en conduisant sa charrue, débiter des passages de Virgile. » L'écrivain que nous venons de citer, ajoute que dans cette grande exploitation, le *paire* reçoit 600 fr. par an, mais il a d'autres avantages. Il reçoit une certaine quantité de vin, assez abondante, pour lui et pour son personnel, auquel il est chargé de distribuer la nourriture. Disposant d'un jardinet, le *paire* peut se dispenser d'acheter des légumes et jouit en outre des produits de sa basse-cour. Au *paire* sont subordonnés dans l'ordre hiérarchique, les valets de ferme (on en compte six ou sept dans les grandes fermes), le gardien de la « manade » des chevaux camargues, et enfin le garde-particulier, chargé de la surveillance de la propriété.

Ajoutons quelques détails tout locaux sur les ouvriers, détails qui se rapportent en général au Bas-Languedoc. Un groupe d'ouvriers agricoles se nomme une « colle ; » les hommes d'une même colle, obéissent à un état qui prend le nom de *baile* (baïle). — Le *baile*, tout en travaillant comme ses subordonnés, leur donne le signal du lever, de la cessation ou de la reprise de la tâche. Les fonctions sont rémunérées par un excédent journalier de salaire de 25 centimes. Les travailleurs ordinaires sont réglés sur le pied de 40 centimes l'heure, soit en pratique, 2 fr. 50 en hiver, 4 fr. et même 4 fr. 50 en été. Le sulfatage des ceps au pulvérisateur, en vue de les préserver du *mildew*, est le travail le plus sale et le plus rebutant ; aussi, ceux qui s'en acquittent sont-ils un peu mieux payés que les autres.

L'ouvrier rural de l'Hérault, tel qu'on me le dépeint, est intelligent et travailleur ; d'un caractère assez susceptible, la louange réussit mieux près de lui que les reproches pour stimuler son zèle. Cet amour-propre irritable, fâcheux

en ce sens qu'il porte l'ouvrier rural à repousser avec humeur des observations souvent méritées, a cela de bon qu'il suppose généralement une certaine dignité. L'allure du paysan, tel que j'ai pu en juger, n'a ni l'espèce d'insensibilité un peu brute, ni les manières basses qu'on remarque encore dans certaines provinces. L'indépendance naturelle perce à travers la soumission que sa situation commande à un ouvrier salarié.

La durée du travail est moins longue dans l'Hérault que dans la plupart des départements où nous avons eu l'occasion de la constater. A l'exception des temps de récolte et de vendange, elle ne dépasse guère sept heures, pendant lesquelles même l'ouvrier, occupé à la vigne, prélève autant de repos de cinq minutes, qu'il y a d'heures de travail. Ces repos, auxquels il donne le nom significatif de *buvettes*, réduisent la journée à six heures de travail effectif, six heures et demie au plus. Il est vrai que ceux de ces ouvriers qui possèdent un petit champ, et ils sont nombreux, y consacrent le reste de la journée. Si le travail qu'ils louent n'est pas très prolongé, il est sans mollesse, pourvu qu'on ne laisse pas les ouvriers ruraux s'abandonner entre eux à leur loquacité naturelle, qui amène des interruptions inévitables. Lorsqu'à ce salaire se joint le revenu d'un petit bien, l'ouvrier rural jouit d'une certaine aisance. Les occupations qu'exige la vigne, quoique fort inégales selon les saisons, ne chôment presque jamais entièrement. A ces ressources s'ajoute quelquefois l'éducation des vers à soie, qui apporte un petit appoint aux recettes des ménages ouvriers.

Ces conditions assurent aux travailleurs des champs une alimentation suffisante. Elle est néanmoins plus copieuse dans la ferme pour les domestiques. L'usage est de remettre aux *païres* ou *ramonets*, pour chaque domestique de ferme, de 1 litre 1/2 à 2 litres de vin par jour, 10 litres d'huile et 10 de sel par an, 120 de pitance, viande, légumes, etc.

Le progrès de l'habitation serait plus à louer encore, si elle n'était souvent d'une exiguïté qui oblige les membres de la famille à s'entasser d'une manière fâcheuse au point de vue de l'hygiène. La propreté du mobilier et des ustensiles de cuisine fait honneur à la ménagère ; et on le remarque d'autant plus, que les habitudes de propreté dans l'intérieur des habitations rurales, ne sont pas toujours en honneur chez les populations du Midi. La réforme devrait consister aujourd'hui à donner plus d'étendue à l'habitation, ce qui n'est nullement impossible, l'obstacle le plus fréquent étant moins dans le manque d'espace et dans l'insuffisance du modeste capital exigé par la construction, que dans la routine qui fait accepter des inconvénients auxquels on s'est habitué, mais qui ne sont pas moins préjudiciables parce qu'on s'imagine qu'on n'en souffre pas.

Au reste, si l'on jette un coup d'œil sur ces pays de vignes, en général on trouve qu'il existe peu ou pas de hameaux, beaucoup de grandes ou de moyennes exploitations, avec *paire* et valets, le tout entremêlé d'innombrables lopins de terre plantés en vignes fort bien entretenues et soignées. Le paysan qui les possède, habite dans le centre communal, ainsi que les journaliers de profession qu'emploient les grands domaines. « Beaucoup de ces petits propriétaires, remarque l'observateur que j'ai cité tout à l'heure, ne trouvant pas à s'occuper chez eux toute l'année, se louent souvent comme travailleurs ou tâcherons, chez leurs voisins plus riches. Les villages sont donc assez considérables et la nécessité où beaucoup de cultivateurs se trouvent de posséder cave et vaisselle vinaire, d'entretenir une couple de mules ou de chevaux, contribue à augmenter leur étendue. Les maisons, pour la plupart neuves et propres, souvent même bâties avec luxe, attestent l'ancienne prospérité du pays, qui d'ailleurs, est redevenu presque aussi florissant qu'autrefois. Mais, toutes les localités, grandes ou petites, présentent un aspect singulièrement

uniforme d'aisance banale, d'élégance sans caractère ; petites, elles semblent détachées d'une vraie ville ; plus considérables, elles font l'effet d'un gros village ».

Le vêtement s'est particulièrement ressenti de l'aisance qui s'est répandue dans la classe rurale ; il est même jusqu'à un certain point recherché. En dehors des heures de travail, où il revêt la blouse, l'ouvrier porte chez lui une sorte de veston, et pousse plus loin cette sorte de recherche le dimanche et les jours fériés. Je ne parle pas du progrès du même genre encore plus sensible dans le sexe féminin, parce qu'il n'est pas spécial à cette population ; s'il a quelques avantages, il dégénère souvent en défaut par l'abus de la toilette, dans la jeunesse surtout.

Il serait naturel de supposer que, jouissant de ressources en général suffisantes pour laisser une marge à l'épargne, l'ouvrier rural de l'Hérault en profite pour lui faire une part assez large. A vrai dire, la minorité seule montre cette sage prévoyance, dont elle trouve la récompense en peu d'années dans l'acquisition de quelque morceau de terre, ou d'économies qui, placées dans les caisses d'épargne, ajoutent au revenu annuel. Cette infériorité fréquente du cultivateur vigneron, que nous avons remarquée relativement à l'épargne, par comparaison avec le laboureur, s'étend en partie au simple journalier.

Si l'ouvrier rural est propriétaire, il subit la même influence due à l'aléatoire. S'il ne l'est pas, ce qu'il y a d'intermittent dans les gains qu'il réalise le pousse également à la dépense. Vainement la sagesse lui conseille de s'assurer contre les risques des mauvaises années. C'est l'effet opposé qui se produit pour le viticulteur. De même que le marin et le pêcheur de la côte, soumis à des risques perpétuels, il prend l'habitude de ne compter que sur la chance heureuse, et règle sur elle ses dépenses. C'est pour ces classes surtout que les institutions d'épargne, les caisses de retraite notamment, sont d'un secours précieux, et on peut

espérer que, les trouvant de plus en plus à leur disposition, elles s'y sentiront attirer peu à peu par l'exemple de ceux qui doivent à ces institutions la sécurité de leur vieillesse.

L'émigration a fait des vides considérables pendant la crise phylloxérique. Les émigrants ont suivi la vigne dans l'Aude tant qu'elle y persistait et jusqu'en Algérie ; un certain nombre est allé chercher fortune à la Plata. Ce mouvement d'émigration est maintenant arrêté, et de tous côtés l'on revient au foyer abandonné momentanément. L'immigration n'a, le plus souvent aussi, qu'un caractère temporaire. Elle est recrutée par les ouvriers de la Lozère qui viennent pour faire la vendange, et par les Espagnols qui s'établissent pour cinq ou six mois sur un domaine. Leurs habitudes de sobriété leur permettent de réaliser des épargnes, en vue du retour dans leur pays. Tout compté, la population diminue dans l'Hérault, par l'excédent des décès sur les naissances, qui se produit dans des proportions considérables. Pour une de ces dernières années (1888), contre 9,321 naissances, le département présentait 11,047 décès. Il semblerait que la reprise des affaires aurait dû arrêter ce mouvement rétrograde de la population. Mais la dépopulation a plus souvent encore pour cause les calculs des classes aisées que la gêne et la misère. On peut espérer, sans rien affirmer avec certitude, que la tendance à l'accroissement reprendra son cours.

Le relèvement de l'important département qui, mieux que tout autre, représente la culture de la vigne, est, depuis peu, secondé par la création de syndicats appelés à rendre de précieux services, particulièrement à la moyenne et à la petite propriété. Elles commencent déjà à profiter des bienfaits de l'association qui leur avait manqué jusqu'à présent. *Le Syndicat agricole de Montpellier et du Languedoc*, constitué pour une durée de trente ans, à partir de 1890, procure aux populations, outre les engrais nécessaires pour toutes les cultures, les substances que réclame

l'état de la vigne, les soufres, le sulfate de cuivre et de fer, ainsi que le remède si connu par les cultivateurs sous le nom de bouillie bordelaise, tous les moyens chimiques, en un mot, d'une efficacité désormais éprouvée. Cette distribution se fait selon la mesure qui en permet l'emploi par les petits cultivateurs. Les syndicats agricoles ouvrent une ère nouvelle dans l'existence des populations rurales, l'ère si longtemps retardée qui inaugure dans les campagnes, la puissance de l'association. Ils sont appelés à rendre d'immenses services à nos régions méridionales, et par suite à la France tout entière, intéressée au développement d'une de ses principales richesses. A cet égard, com[illegible] ar d'autres initiatives heureuses que nous avons pris soin de rappeler, les classes agricoles de l'Hérault auront donné le signal dans le Midi d'une des innovations les plus fécondes et qui paraissent avoir le plus d'avenir.

Henri BAUDRILLART.

P. S. — Parmi les personnes qui nous ont aidé de leur expérience et de leurs lumières, nous citerons MM. Foëx, directeur de l'école nationale d'agriculture de Montpellier, Convert, alors professeur d'économie rurale à la même école, Vialla, Marès, si connus par leur compétence, M. Maistre, pour Villeneuvette. Nous avons consulté aussi les travaux de MM. Bazille, sénateur, grand propriétaire dans l'Hérault, Planchon, etc.

3 0112 099008929